

Commune de :

## SEPT-SAULX

### Plan des zones

Transmission en Sous-Préfecture en annexe  
de la délibération du .....  
approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du .....

Approuvant l'élaboration  
du Plan Local d'Urbanisme

Pour la Présidente,  
Nathalie MIRAVETE

Vice-Présidente

SECTEUR BOURG

**D2**

AGENCE D'URBANISME  
Développement & Prospective

0 200 m

#### ZONES ET SECTEURS

★★ Haies et alignements d'arbres (Article L151-23 du CU)  
--- Recul des routes départementales à respecter (Article R151-39 du CU)  
.... Sentes à conserver (Article L151-19 du CU)

- Espaces boisés classés à protéger (Article L113-1 du CU)
- Boisements à préserver (Article L151-23 du CU)
- Milieux ouverts à conserver (Article L151-23 du CU)
- Vesle et son bras à protéger (Article L151-23 du CU)
- Espaces de jardins à maintenir (Articles R151-31 et R151-34 du CU)
- Périmètre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - secteur canal
- Périmètre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - SELS
- Périmètre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - SEL
- Périmètre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - SEI
- Périmètre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - BV
- Périmètre impacté par l'Oléoduc de défense (Articles R151-31 et R151-34 du CU)
- Périmètre impacté par des prescriptions acoustiques (Article R151-34 du CU)
- Emplacements réservés à aménager (Article L151-41 du CU)
- Emplacements réservés (espaces verts) à aménager (Article L151-41 du CU)
- Orientations d'aménagement et de programmation Thématiques

N°	Libellés	Bénéficiaire	Surfaces en m <sup>2</sup>
1	Accès et voie de desserte "Porte de Vesle" à aménager	Collectivité	395
2	Espaces ouverts au public à aménager	Collectivité	913
3	Espaces verts de loisirs et accès à aménager	Collectivité	2299
4	Espaces verts de loisirs et accès à aménager	Collectivité	3114
	surface totale		6721

